

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

protection judiciaire Question écrite n° 75056

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le prérapport confidentiel de la Cour des comptes qui dresserait un bilan sévère sur le fonctionnement de la protection judiciaire de la jeunesse, information divulguée dans le quotidien Le Figaro du 21 mars 2002. Selon ce prérapport, certains syndicats auraient menacé de représailles les travailleurs sociaux qui se porteraient volontaires pour être affectés dans des CER et CPI. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui confirmer cette situation et de lui indiquer ce qu'elle lui inspire.

## Données clés

Auteur: M. Christian Estrosi

Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75056

Rubrique : Jeunes

**Ministère interrogé** : justice **Ministère attributaire** : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1863